

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1^{er} décembre 2021

Présents : Mr Cédric IVANES, Mr Nicolas TONNELIER, Mr Hervé BOLE, Mme Ghislaine JUY, Mr Gilles LAVRY, Mme Françoise GILLET, Mme Aurélie MAITRE, Mr Sébastien JOUILLEROT, MR Moise POLYDAMAS, Mr Sébastien PILLOT, Mme Emilie ROTH DIT BETTONI

Début de la séance : 19h04

ANNULATION CONVENTION APL ANCIENNE POSTE

La mairie a reçu dernièrement un courrier de la direction départementale des territoires qui l'informait qu'une convention APL signée en 1993, devait être reconduite à partir du 30/06/2022. La mairie à l'époque avait reçu une certaine somme pour rénover l'ancienne poste. En échange, elle s'engageait à bloquer les loyers des appartements à un seuil bas et de les louer à des personnes à faibles revenus qui bénéficiaient de l'APL.

Le conseil municipal décide de dénoncer cette convention.

Approuvé à l'unanimité

EXTENSION ABRIS BUS

Délibération reportée au prochain conseil municipal.

NUMERO MAISON RUE DU BARBOUX

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'une maison est en construction rue du Barbox sur la parcelle ZI 104. Il propose de lui attribuer le n° 21 C.

Approuvé à l'unanimité

RESTITUTION CAUTION LOCAL BOULANGERIE

En l'absence d'état des lieux entrant, le conseil municipal décide de restituer la totalité de la caution de l'ancien boulanger (3000 €).

Approuvé à l'unanimité

SUBVENTION CROSS TELETHON ECOLE

Mr le Maire fait part au conseil municipal du courrier de la directrice d'Ecole d'Ougney. Elle l'informe que les enfants ont effectué 340 tours lors du cross du téléthon. Il avait été convenu précédemment de verser 50 centimes par tour effectué.

La mairie versera donc 170 € au téléthon.

Approuvé à l'unanimité.

OUVERTURE LIGNE CREDIT

Mr le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité d'ouvrir une ligne de crédit au chapitre 20 (annonce sur le Progrès pour l'appel d'offre de la rénovation de l'ancienne poste pour un montant de 560,08 €) et de diminuer la ligne 2188 (autres immobilisations corporelles pour le même montant).

Approuvé à l'unanimité

APPELS D'OFFRES TRAVAUX ANCIENNE POSTE

Mr le Maire fait part au conseil municipal du courrier du SIDEC qui l'informe qu'il n'y a eu aucun retour concernant les appels d'offre des lots 6 (revêtements des sols), 7 (plomberie) et 8 (électricité). Le SIDEC a donc besoin de continuer les analyses et de relancer les consultations.

Approuvé à l'unanimité.

RALENTISSEUR GRANDE RUE

La mairie a demandé un devis à l'entreprise Thiou pour remettre aux normes le ralentisseur. Le montant s'élève à 7980 €.

Le conseil municipal décide de demander des autres devis.

A délibérer lors du prochain conseil.

QUESTIONS DIVERSES

SACEM : lors du congrès des maires, Mr le Maire a appris qu'il existait des offres avantageuses pour les collectivités (forfait annuel). La mairie a donc décidé de prendre dès à présent l'abonnement à 205,25 € / an qui couvre tous les concerts, spectacles et évènements dansants organisés par la commune. Cette offre est valable pour les associations de la commune.

- Mélanie Poigeaut (secrétaire de mairie) : demande de non titularisation, avis défavorable de la commission du centre de gestion.
- Denis Lamy : le conseil municipal décide de verser une prime de fin d'année à Mr Lamy pour son excellent travail et son énorme investissement dans la commune ainsi que sa disponibilité.
- Tirage au sort Affouage : fin des inscriptions au 15 décembre 2021.
Rappel : attestation de responsabilité civile obligatoire. Si pas d'attestation, impossibilité de participer au tirage au sort.
- Il est rappelé que les chiens doivent être tenus impérativement en laisse dans la commune.
- Nous rappelons également qu'il ne faut rien déverser dans le réseau d'assainissement : essence, Wit spirit, serviette hygiénique, désherbant ou autres choses qui ne se dégradent pas naturellement. Au même titre qu'une fosse septique, nos égouts ne sont pas en capacité de tout assimiler.
- Nous vous rappelons que l'application Panneau Pocket est également accessible par ordinateur afin d'avoir les informations de la commune. (<https://app.panneaupocket.com>).

Prochain conseil municipal le 5 janvier 2022.

Fin de séance : 20h36